



Comment puis-je inciter mes locataires à souscrire l'assurance?

Duo travaille avec des gestionnaires immobiliers pour offrir aux locataires des solutions d'assurance simples sur demande qui conviennent au budget et à l'horaire de vos résidents.



Voici comment!

1. Programmes de sensibilisation

Nos partenaires obtiennent l'accès à une bibliothèque de contenu remplie de dépliants, d'affiches, de blogues et plus encore, pour sensibiliser les locataires à l'importance de l'assurance.

2. Processus rapide

Les locataires peuvent souscrire l'assurance en ligne en moins de 5 minutes.

3. Meilleur prix possible

Nous nous efforçons d'offrir à vos locataires le meilleur prix. Vous serez donc rassuré de savoir que vous leur proposez la meilleure offre.

4. Réception automatique du certificat d'assurance par courriel

Lorsque vos locataires souscrivent l'assurance, vous recevez automatiquement une confirmation qu'ils sont couverts.



Service à la clientèle exceptionnel. Nous sommes toujours là pour répondre aux questions ou aider avec les réclamations.

Que couvre l'assurance locataire de Duo?

1. Responsabilité civile personnelle

Protection contre les poursuites. Les locataires peuvent choisir une protection de 1 000 000 \$ ou 2 000 000 \$.

2. Frais de subsistance supplémentaires

Vos locataires recevront une indemnité s'ils ne peuvent pas rester chez eux pour une raison quelconque.

3. Protection pour les biens

Vos locataires toucheront de l'argent s'ils doivent remplacer des biens volés ou endommagés. Ils peuvent choisir une protection de 25 000 \$, 50 000 \$, 75 000 \$ ou 100 000 \$.

Contactez-nous dès aujourd'hui pour en savoir plus sur les avantages de faire affaire avec Duo!

Nous serons heureux de clavarder avec vous!

duo.ca/fr/partenaires/